

**FICHE D'INSCRIPTION – Journées européennes des métiers d'art  
Thiers 2018**

**A compléter et renvoyer avant le 15 janvier 2018 avec les pièces demandées**

Par mail ou voie postale

**usinedumay@thiers.fr**

**Mairie de Thiers – Service culturel**

**1 rue F.Mitterrand**

**63300 Thiers**

Je soussigné, .....

Représentant de l'entreprise : .....

Adresse : .....

Tel : ..... Mail : .....

Site internet : .....

Profession : .....

N°Siret : ..... Code APE : .....

Statut :  Artisan  Maître-artisan  SARL  Artiste  Autre : précisez : .....

- M'engage à participer à la manifestation collective à Thiers, le samedi 7 et le dimanche 8 avril 2018.
- déclare avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et je m'engage à me conformer aux prescriptions dudit règlement et à celles que les organisateurs pourraient prendre ultérieurement.
- suis titulaire d'une assurance responsabilité civile. Les organisateurs ne seront en aucun cas tenus pour responsables des dommages pouvant intervenir (vols, détériorations, bris, ...) sur les biens des participants.

**Les inscriptions seront honorées dans la limite des places disponibles.**

Fait à :

Le :

Cachet de l'entreprise

Signature du demandeur  
(Précéder de la mention lu et approuvé)

- Quel type d'animation proposerez-vous à l'occasion de ces journées :
  - Démonstrations de savoir-faire       Exposition
  - Présentation de votre métier       Jeux/atelier jeune public ou tout public
  - Autres : .....

- Pourriez-vous décrire en quelques mots ce que vous proposerez :

.....  
.....  
.....

**A savoir :**

**Une réunion de préparation à la manifestation aura lieu à l'Usine du May après les sélections des participants pour faire le point sur le matériel nécessaire.**

- Matériels nécessaire à votre installation :
  - Tables (dans la limite de 3 tables)
  - Chaises                       Electricité (coffret électrique, rallonges non fournies)
  - Autres : .....
  - Grilles caddies ou panneaux (dans la limite de 3 grilles)

Je soussigné, Mme, Melle, Mr (Nom, prénom) : .....

- Confirme que les photographies prises dans le cadre des Journées européennes des Métiers d'Art sont faites avec son consentement et qu'une éventuelle diffusion de cette photographie ne constitue pas une atteinte au respect de sa vie privée.
- Prend note qu'à tout moment, je peux dénoncer mon accord par lettre recommandée adressée à la Ville de Thiers, 1 rue François Mitterrand, 63300 THIERS.
- Autorise gracieusement la Ville de Thiers dans le cadre exclusif de leur communication à utiliser les prises de vues sur lesquelles il/elle est présente.

Conformément à l'article 40 de la loi du 6 janvier 1978, l'intéressée ou ses ayant-droits disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant.

*En application de la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « Informatique et Libertés »).*

*Vous pouvez exercer ce droit par téléphone, fax ou par courrier libre à :*  
Service Communication  
Mairie de Thiers  
1 rue François Mitterrand  
CS 60201  
63300 Thiers Cedex  
Téléphone : 04 73 80 88 80  
Fax 04 73 80 88 81

Date :

Signature :

**Ou**

Je soussigné, Mme, Mlle, Mr (Nom, prénom) : .....

n'autorise pas la Ville de Thiers à diffuser les photographies sur lesquelles il/elle est présent.

Date :

Signature :

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Fiche d'inscription complétée et signée (2 pages)
- Le règlement des JEMA 2018 signé (2 pages)
- La cession de droits de prises de vues complétée
- 3 photos de vos réalisations permettant d'apprécier la qualité des productions (couleurs, gros plan, détails, ...)
- Le règlement de frais de bouche des repas de midi (chèque à l'ordre de l'Atrium, à envoyer après confirmation de sélection)
- L'attestation d'assurance responsabilité civile valable aux 7 et 8 avril 2018.
- Pour les artistes : justificatif à l'URSAF ou à la Maison des artistes  
Pour les artisans : justificatif d'inscription au répertoire des métiers.

L'ensemble des documents demandés est à envoyer à :

**usinedumay@thiers.fr**

ou

**Mairie de Thiers – Service culturel  
1 rue F.Mitterrand  
63300 Thiers**

**Au plus tard avant le 15 janvier 2018**

Renseignements complémentaires :  
Pauline Mignotte  
Service culturel  
04 73 80 88 87 ou usinedumay@thiers.fr